

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON

Séance du 24 Janvier 2018

L'an deux mille dix-huit le 24 janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - - HO THAM KOUIE Sandra -- RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie,

Absents excusés CHATEAUREYNAUD Cécile - DOMINGIE Noël - MALBY Sybille -

Absents :

Convocation du 15/01/2018

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Nombre de présents:-07-

Nombre de votants 07

OBJET: LOYER EPICERIE DU COIN

Mr le Maire rappelle que lors du conseil municipal en date du 14 novembre 2017, et suite à la demande Mme DELCOUSTAL Hélène, le conseil municipal avait donné son accord pour le déménagement de l'épicerie au 1^{er} étage du pavillon central.

Suite à ce changement, il convient de revoir le montant du loyer

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

(Mr DELCOUSTAL Didier est sorti de la salle et n'a pas participé au vote)

- Fixe le montant du loyer à 260 € mensuel à partir du 01 mars 2018

Pour 6 / Contre 0 / Abstention 0/

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.



Le 25/01/2018

Le Maire

Bruno DESMAISON

